

---

**9<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration,  
mardi le 22 novembre 2022, 19 h**  
Centre communautaire Claude-Allard  
3200, avenue D'Amours (salle RC-19)

---

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Luc Santerre	Trésorier
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M. Luc Pesant	Administrateur
M. Kévin Breault	Administrateur
M. Richard Lavigne	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

**ÉTAIENT ABSENTES :**

M <sup>me</sup> Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M <sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron	Administratrice
M <sup>me</sup> Suzie Beaulieu	Administratrice
M <sup>me</sup> Marie-Pier Girouard	Administratrice

6 citoyen.ne.s sont présent.e.s

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter. M. Jean-François Ross demande l'ajout du sujet «Banque de photos identitaires» au point *Suivi des dossiers*.

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 25 octobre 2022	19 h 03
4. Questions et commentaires du public	19 h 10
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Suivi des dossiers	19 h 40
• Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière	
• Concours de dessins	
• Représentation à la Table de concertation vélo des conseils de quartier	
• Comité de liaison du tramway	
• Banque de photos identitaires	
7. Questions et commentaires du public (2 <sup>e</sup> période)	20 h 00
8. Fonctionnement	20 h 10
• Correspondance et information	
• Trésorerie	
9. Divers	20 h 20
10. Levée de l'assemblée	20 h 30

### **RÉSOLUTION 22-CA-46**

Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyée par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 25 OCTOBRE 2022**

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au dernier procès-verbal.

#### **RÉSOLUTION 22-CA-47**

Sur proposition de M. Richard Lavigne, appuyée par M. Kevin Breault, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 25 octobre tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Un citoyen s'inquiète de la sécurité autour de l'école Sainte-Geneviève à la sortie des cours et la fin de semaine. Il se demande comment faire suivre ces informations aux bonnes personnes. Même si le Conseil comprend l'importance des enjeux, la nature de la situation (individu qui rôde près des enfants et activités potentiellement illicites) demande que la situation soit référée à la police et au 311, voire au 911.

Une citoyenne du même secteur intervient pour que l'on note au procès-verbal que la demande est faite au conseiller M. David Weiser pour que la sécurité soit améliorée dans le secteur Sainte-Geneviève.

Une autre citoyenne demande s'il pourrait y avoir une augmentation de la présence policière aux entrées et sorties d'école, de même que la fin de semaine. Un autre citoyen dont la conjointe est enseignante à cette école, mentionne qu'il serait important que l'école soit également impliquée dans la démarche.

M. Dave Gagnon Pelletier suggère qu'une résolution serait un moyen plus efficace d'acheminer les informations aux services concernés.

M. Nicolas Gagnon recommande également aux citoyens témoins d'appeler en nombre au 311 pour partager cette situation.

#### **RÉSOLUTION 22-CA-48**

Considérant l'observation d'individus suspects qui circulent à proximité de l'école Sainte-Geneviève et qui vont même jusqu'à suivre des élèves à la sortie des classes ;

Considérant les activités et les transactions illicites observées entre occupants de véhicules dans les stationnements à proximité de l'Église Sainte-Geneviève ;

Considérant les actes de vol et de vandalisme commis dans des véhicules, des résidences et d'autres propriétés du secteur Sainte-Geneviève ;

Considérant que ces événements ont été constatés par plusieurs citoyen.nes et portés à l'attention du Conseil de quartier et du conseiller municipal M. David Weiser ;

Il est résolu, sur proposition de M. Nicolas Gagnon, appuyée par M. Jean-François Ross, que le Conseil de quartier du Plateau demande au Conseil d'arrondissement de se pencher sur ces problèmes qui préoccupent les citoyens du quartier, afin d'évaluer la situation sur place, améliorer le sentiment de sécurité des résidents et abaisser la petite criminalité.

*Adoptée à l'unanimité*

Sur un autre sujet, M. Dave Gagnon-Pelletier a communiqué avec le citoyen qui avait dénoncé l'anarchie routière dans le secteur entre le Boulevard du Versant-Nord, le chemin Sainte-Foy et l'autoroute Duplessis. Après vérification, il a eu des accusés de réception du 311, mais il a constaté que ce n'était pas toutes les demandes qui obtenaient une réponse. Il a notamment eu un commentaire à son dossier qui lui a déplu, comme de quoi il n'était jamais satisfait. M. Dave Gagnon-Pelletier effectuera de nouveau un suivi à ce sujet.

Le citoyen a eu une réponse concernant l'interdiction ou pas de se stationner devant un arrêt d'autobus. Réponse pas de réglementation concernant cette situation. Il souhaiterait que la Ville corrige ce manque à la sécurité routière. Il donne en exemple des arrêts d'autobus qui sont situés dans une courbe et sur des coins de rue.

M. Nicolas Gagnon recommande au citoyen de contacter le RTC quant à l'emplacement des arrêts d'autobus. Pour l'interdiction de stationnement, M. David Weiser suggère de faire une résolution.

### **RÉSOLUTION 22-CA-49**

Considérant le fait que des véhicules puissent être stationnés devant des arrêts d'autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC) dans le secteur Sainte-Geneviève sans recevoir de constats d'infraction ;

Il est résolu, sur proposition de M. Luc Santerre, appuyée par M. Richard Lavigne, que le Conseil de Quartier du Plateau demande à la Ville de lui faire connaître la réglementation qui permet ce type de stationnement ou la raison pour laquelle elle n'est pas appliquée. Advenant que cette réglementation n'existe pas, le Conseil de Quartier du Plateau aimerait que le Conseil d'Arrondissement évalue la possibilité d'interdire le stationnement devant les arrêts d'autobus afin d'assurer la sécurité des usagers du transport en commun.

*Adoptée à l'unanimité*

## 5. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M. David Weiser sonde les membres du Conseil à propos de leur satisfaction face au déneigement en ce début de saison hivernale. M. Jean-François Ross fait part que même si les lumières des affiches s'allument lors d'opérations déneigement, cela ne signifie pas que le déneigement se fera dans toutes les rues la journée même. M. Nicolas Gagnon souligne qu'un des bons moyens d'obtenir de l'information est de s'abonner aux alertes d'opérations déneigement de la Ville, par courriel ou par message-texte sur cellulaire.

M. David Weiser invite les gens à visiter les différents Cercles de fermières établis dans divers quartiers de même que les marchés et le Grand Marché de Québec qui mettront en valeur les produits locaux.

M. Luc Pesant s'interroge sur l'échéancier des travaux de la piscine. M. David Weiser effectuera un suivi à ce sujet.

M<sup>me</sup> Anne Corriveau a transmis à M. Dave Gagnon Pelletier quelques points d'informations :

- Concernant le projet du Centre de biométhanisation, la distribution des sacs pour la collecte de matières organiques débutera au mois de janvier pour le secteur de Sainte-Foy.
- Il y a trois nouveaux documentaires «[Québec se souvient](#)» disponibles sur le site de la Ville : *Le 150<sup>e</sup> de l'arrivée de lord Dufferin*, *Le 200<sup>e</sup> de la venue de Théodore Frédéric Molt* et, à venir, *Le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'incendie de la basilique-cathédrale*.
- Ce sera le Marché de Noël les 26 et 27 novembre à la [Maison Routhier](#), sur la rue Rochambeau.
- Les travaux pour la stabilisation des berges du parc de la plage Jacques-Cartier ont débuté le 21 novembre. L'accès au parc à partir du Chemin de la plage sera interdit jusqu'au 22 décembre. L'accès sera ouvert par la suite et ce, jusqu'au début avril où la poursuite des travaux s'échelonnera jusqu'en mai. Il s'agit de la première de trois phases de travaux.

## 6. SUIVI DES DOSSIERS

### 6.1 Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière

M. Luc Santerre a rempli les informations nécessaires du formulaire de subvention pour un projet de sécurité routière d'affichettes pour inciter les automobilistes à ralentir et à respecter les traverses piétonnes.

### 6.2 Concours de dessins

M. Nicolas Gagnon explique les détails du concours aux citoyen.ne.s présent.e.s dans la salle.

M. Dave Gagnon Pelletier mentionne que la date du Gala de présentation des dessins et de la remise des prix a été fixée au 17 janvier prochain au bureau d'arrondissement.

### 6.3 Représentation à la Table de concertation Vélo (TCV)

M. Denis Roy rapporte que M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu lui a transmis les préoccupations actuelles du Conseil en matière de transport à vélo.

- Boulevard Quatre-Bourgeois, un axe bidirectionnel avec plusieurs lumières rouges qui permettent le virage à droite (complicant la circulation des cyclistes)
- La liaison cyclable du boulevard du Versant Nord au boulevard Hochelaga par la rue Pie XII.
- La circulation sur les viaducs sur le chemin Sainte-Foy au-dessus des autoroutes Duplessis et Henri-IV

M. Denis Roy mentionne qu'il apportera à la prochaine rencontre de la TCV le point du balisage et de l'entretien des sentiers cyclables, de même que leur configuration.

M. Kévin Breault fait part qu'il y aurait matière à amélioration pour mieux encadrer la circulation des cyclistes lorsqu'il y a des travaux sur la voie publique.

La prochaine table de concertation vélo se tiendra le 29 novembre.

### 6.4 Comité de liaison du tramway

M. Nicolas Gagnon a participé, le 27 octobre dernier, à une rencontre du comité de liaison avec la Ville et les citoyens concernant le projet de tramway. La réunion visait l'échange d'informations ainsi que la mise à jour des prochaines étapes et des échéanciers des travaux. Ce type de rencontre aura lieu environ deux fois par année et ce, jusqu'à 24 mois après la mise en service du tramway.

Il mentionne qu'il y aura également des rencontres plus personnalisées avec les Conseils de quartier ainsi que des bureaux de chantier.

### 6.5 Photos caractéristiques du quartier

M. Jean-François Ross fait un tour de table pour connaître les idées des membres quant à des sites photogéniques pour mieux mettre en valeur le quartier (sur le site, les documents concernant la Conseil, etc.) M. Richard Lavigne partage ses suggestions et M. Dave Gagnon Pelletier partage la suggestion de M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, soit le parc linéaire aménagé le long de l'autoroute Henri-IV, entre Grand-Voyer et le boulevard Hochelaga.

## **7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2<sup>e</sup> PÉRIODE)**

M. Kévin Breault suggère que le Conseil, pour une assemblée ordinaire ou son assemblée générale annuelle en avril, invite le Service de police de la Ville de Québec ou la Sécurité civile à venir faire une conférence auprès des citoyens, par rapport à une situation de rôdeur près des écoles, par exemple.

Les représentants du groupe [Voisins du quartier Sainte-Genève](#) partagent leur page Facebook aux membres de l'assemblée. M. Kévin Breault les tiendra informés de nos rencontres et en fera publication sur notre page Facebook.)

## **8. FONCTIONNEMENT**

### 8.1 Correspondance et information

M. Nicolas Gagnon mentionne que le 28 novembre prochain, il assistera à une présentation en Zoom sur le service du 311. Il en fera un compte rendu à la prochaine assemblée.

Il y aura une séance d'information sur le fonctionnement des Conseils de quartier le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

Il mentionne en dernier lieu qu'il a établi un contact avec l'organisme Chantier mobilité Sainte-Foy.

### 8.2 Trésorerie

M. Luc Santerre mentionne qu'en date du 31 octobre 2022, il reste 741,35 \$ dans le compte du Conseil.

## **RÉSOLUTION 22-CA-50**

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M. Nicolas Lavigne, il est résolu de verser 100\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

*Adoptée à l'unanimité*

## **9. DIVERS**

M. Dave Gagnon Pelletier s'informerait du processus d'inscription par rapport au spectacle de reconnaissance des bénévoles.

M. Nicolas Gagnon rappelle que la prochaine assemblée aura lieu le 24 janvier prochain au Centre Claude-Allard.

## **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée.

### **RÉSOLUTION 22-CA-51**

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M. Richard Lavigne, il est résolu de lever l'assemblée.

*Adoptée à l'unanimité*

Il est 20 h 55.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

\_\_\_\_\_  
M. Nicolas Gagnon, président

\_\_\_\_\_  
M. Carol Létourneau, secrétaire